

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 décembre 2018 s'est réuni le lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, GALDIN Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, HOSPITAL Michel, BRETAGNE Karine, CILLIERES Charles, DE LAMARLIERE Sylvie, MARCHAND Jean-Pierre

Pouvoirs : de DE LAMARLIERE Sylvie à GALDIN Nicole, de MARCHAND Jean-Pierre à BALLEREAU Catherine, de HOSPITAL Michel à LABARDIN Philippe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël

-----  
I.01

### **Présentation du projet d'interventions conjointes aux services espaces verts et propreté**

Dans un souci d'amélioration de la qualité du service public, la commune de Marmande envisage de réaliser des interventions conjointes des services espaces verts et propreté, visant à optimiser le cadre de vie des administrés du secteur du centre-ville, en prenant en compte la réglementation des produits phytosanitaires.

Seront consacrés pour ces interventions par secteur trois après-midis par semaine et s'articuleront de la manière suivante :

durant la saison automne – hiver :

- o coordination pour le ramassage des feuilles et la tonte des pelouses,
- o action commune pour le nettoyage et le désherbage,

durant la saison printemps – été :

- o intervention commune pour le suivi du désherbage.

De plus, il sera désormais proposé par la commune et pour répondre à la demande de certains administrés, personnes âgées ou personnes présentant des problèmes de santé, des interventions d'urgences pour rendre rapidement l'axe piéton praticable.

En vue d'assurer le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique, Monsieur le Maire pourra prendre un arrêté municipal afin que les administrés assument certaines charges d'entretien devant leurs domiciles, telles que le désherbage, le balayage des feuilles mortes et détritiques, et lors d'intempéries de réaliser le déneigement et le sablage en cas de verglas.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

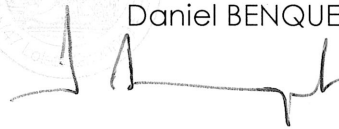
**Prend acte** du projet des interventions conjointes des services espaces verts et propreté, visant à optimiser la qualité du cadre de vie des administrés du secteur du centre-ville, en prenant compte la réglementation des produits phytosanitaires pour les communes.

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 18 décembre 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 21/12/2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 21/12/2018.

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

